

ANNALES DU MIDI

Revue de la France méridionale

publiée sous les auspices des Universités de Toulouse-II (Le Mirail) et Bordeaux-III (Michel-de-Montaigne), avec la participation des Universités d'Aix-Marseille-I (Université de Provence), Avignon, Bordeaux-IV (Montesquieu), Limoges, Montpellier-III (Paul-Valéry), Nice-Sophia-Antipolis, Pau et Pays de l'Adour, Perpignan et Toulouse-I (Sciences sociales).

Revue publiée avec le concours du Centre national du livre.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Arlette HIGOUNET-NADAL
Pierre BONNASSIE

DIRECTEURS

Jean-Bernard MARQUETTE (Michel-de-Montaigne-Bordeaux-III)
Michel TAILLEFER (Toulouse-Le Mirail)

SECRETAIRE DE LA REDACTION

Hélène DÉBAX (Toulouse-Le Mirail)

COMITE DE REDACTION

G. AUBIN (Univ. Montesquieu, Bordeaux), M. BANNIARD (Univ. de Toulouse-Le Mirail), B. BARRIÈRE (Univ. de Limoges), A. BLAZQUEZ (Univ. de Pau), M. CADÉ (Univ. de Perpignan), S. CAUCANAS (Archives de l'Aude), R. CAZALS (Univ. de Toulouse-Le Mirail), G. CHASTAGNARET (Univ. de Provence), B. COUSIN (Univ. de Provence), B. CURSENTE (CNRS, Toulouse), M. FERRIÈRES (Univ. d'Avignon), M. FIGEAC (Univ. Michel-de-Montaigne, Bordeaux), P. GUILLAUME (Univ. Michel-de-Montaigne, Bordeaux), X. HUETZ de LEMPS (Univ. de Nice), B. PESCHOT (Univ. Paul-Valéry, Montpellier), J. POUMARÈDE (Univ. des Sciences sociales, Toulouse), B. SUAU (Archives de la Haute-Garonne).

Adresser les manuscrits pour publication à l'un des directeurs ; le texte ne devra pas dépasser 50 000 signes et être présenté sous forme de disquette (logiciel Word, sous Macintosh ou PC enregistré pour Macintosh) accompagnée d'un tirage papier. Adresser les ouvrages pour compte rendu à M. Michel FIGEAC, 88, avenue Robert-Schuman, 33110 Le Bouscat.

EDITEUR

Privat, 10, rue des Arts, B.P. 828, 31080 Toulouse Cedex 6.

ABONNEMENTS ET VENTE AU NUMERO POUR 2005

Commande à adresser à : Éditions Privat, Service abonnements,
B.P. 73621, 31036 Toulouse Cedex 1.
Tél. 08 25 15 01 20

Abonnement annuel : France : 52 €
(4 numéros) Autres pays : 77 €

Abonnement pour 2 ans : France : 100 €
(8 numéros) Autres pays : 148 €

Prix du numéro : 16 €

Vente au numéro : en librairie spécialisée ou aux Éditions Privat.

EXCLUIDO
DE PRESTAMO

ANNALES DU MIDI

Revue archéologique, historique et philologique
de la France méridionale

TOME CXVII

N° 250

Avril-Juin 2005

ÉDITIONS PRIVAT
10, RUE DES ARTS
B.P. 828, 31080 TOULOUSE CEDEX 6

UNIVERSIDAD DE NAVARRA
SERVICIO DE BIBLIOTECAS

Matthieu TROUVÉ*

UNE QUERELLE AGRICOLE : LE MIDI DE LA FRANCE ET L'ADHÉSION DE L'ESPAGNE À LA CEE (1975-1986)

Fruits et légumes espagnols déversés par des agriculteurs français en colère, camions brûlés dans le Sud-Ouest aquitain, affrontements entre marine française et bateaux de pêche espagnols dans le golfe de Biscaye, début de jacquerie des producteurs de vin de table du Sud méditerranéen : aucune région française ne s'est autant retrouvée au cœur des discussions sur l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (CEE) que le Midi de la France. En raison des problèmes agricoles soulevés par l'élargissement de la Communauté aux deux pays ibériques, une vive querelle éclate à la fin des années 1970 et au début des années 1980, aboutissant à des tensions parfois très graves entre Français et Espagnols.

Les régions du Midi, aux caractéristiques climatiques et agricoles proches de celles de l'Espagne, sont particulièrement concernées et craignent la concurrence espagnole au sein du Marché commun – le Midi étant à prendre ici au sens large, en incluant les régions du Sud méditerranéen ainsi que le Sud-Ouest de la France. Désirant vivement entrer dans la Communauté européenne afin de consolider leur nouvelle démocratie, d'ancrer davantage leur économie dans celle des pays d'Europe occidentale et d'y trouver une reconnaissance internationale, les Espagnols accusent les dirigeants politiques français de jouer un double jeu et de s'opposer à leur adhésion au Marché commun pour des raisons électorales. L'analyse du regard français sur l'Espagne, de la position des syndicats agricoles, des partis et du gouvernement français permet de mieux comprendre cette querelle agricole. L'étude s'appuie essentiellement sur les archives espagnoles, françaises et communautaires, ainsi que sur les sources

* 201, rue de Saint-Genès, 33000 Bordeaux.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, agrégé d'histoire et docteur en histoire, **Matthieu Trouvé** enseigne dans le secondaire, et est chargé de cours à l'IEP de Bordeaux.

orales et la presse, en particulier les quotidiens régionaux du Sud-Ouest et des régions méditerranéennes françaises¹.

Le regard sur l'Espagne

Le regard du Midi de la France sur l'Espagne est largement tributaire du regard plus général de la France sur ce pays. L'image de l'Espagne est ambiguë et triple : c'est d'abord celle d'un pays exotique et à part ; ensuite celle d'un pays profondément marqué par la guerre civile de 1936 et qui parvient à sortir du régime franquiste ; enfin celle d'un pays potentiellement concurrent sur le plan agricole.

L'Espagne évoque de nombreux souvenirs littéraires à la génération des hommes politiques et des diplomates français des années 1960-1980². La vision romantique d'une Espagne catholique, traditionnelle, assimilée en partie à l'Andalousie depuis Mérimée et Bizet, influencée par Édouard Manet et Gustave Doré, Théophile Gautier et Maurice Barrès, Maurice Ravel et Claude Debussy, est encore largement présente au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle³. L'Espagne est le pays du Cid, de Figaro, de Carmen, des castagnettes, des leçons de guitare⁴. C'est aussi un pays où il fait bon passer ses vacances : à partir des années 1960, les plages espagnoles deviennent une destination de choix pour les vacanciers français des Trente Glorieuses. Constituant une source importante de revenus, le boom touristique des années 1960 agit comme un formidable agent de transformation économique⁵, mais

1. Cet article s'inspire de notre thèse de doctorat d'histoire, *La diplomatie espagnole face à l'Europe (1962-1986). Enjeux, stratégies et acteurs de l'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes*, préparée sous la direction de Sylvie Guillaume et soutenue à l'Université de Bordeaux-III en septembre 2004. Les archives étudiées sont celles du ministère des Affaires étrangères espagnol, de l'Administration générale espagnole, du Congrès des députés espagnol, du ministère français des Affaires étrangères, et des Communautés européennes (Florence).

2. C'est le cas, par exemple, pour Jean-François Deniau ou encore Raymond Barre. Entretiens avec l'auteur, mai 2001, février 2003.

3. PELLISTRANDI (Benoît), « La imagen de España en Francia en el siglo XX », dans MORALES MOYA (Antonio) dir., *Las Claves de la España del siglo XX*, tome *Nacionalismos e imagen de España*, Madrid, Nuevo Milenio, 2001, p. 92-95.

4. NUÑEZ FLORENCIO (Rafael), *Sol y Sangre. La imagen de España en el mundo*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 ; AYALA (Francisco), *La imagen de España. Continuidad y cambio en la sociedad española*, Madrid, Alianza editorial, 1986.

5. Archives du ministère des Affaires étrangères espagnol [AMAE-E], R 6916, Exp. 6, note n° 260/62 de l'OID du 5 décembre 1962 ; BENNASSAR (Bartolomé), « Les générations du développement. La nouvelle donne et la croissance économique », dans *Histoire des Espagnols*, p. 916-917 ; WILLIAMS (Allan), « Tourism as an Agent of Economic Transformation in Southern Europe », dans GIBSON (Heather D.), *Economic Transformation, Democratization and Integration into the European Union. Southern Europe in Comparative Perspective*, New York, Palgrave, 2001, p. 119-148.

loin d'apporter l'image d'un pays neuf et en train de se moderniser, il maintient au contraire l'impression d'une Espagne exotique et à part. Ces clichés entretiennent aussi parmi les Européens l'image d'un pays arriéré, rural, archaïque voire misérable, d'autant plus que de nombreux Espagnols ont choisi d'émigrer vers les pays d'Europe du nord pour y trouver du travail.

On peut également parler d'une mauvaise connaissance, ou d'une mauvaise information, sur la situation économique réelle de l'Espagne. La presse française dans son ensemble paraît assez mal analyser la politique d'ouverture économique menée par les autorités espagnoles depuis les années 1960. En particulier, les transformations économiques et les différents accords techniques qui font sortir l'Espagne du sous-développement ne sont pas toujours clairement perçus par l'opinion publique⁶. En revanche, pour les experts, pour les conseillers commerciaux en poste à Madrid dans les ambassades des pays membres de la CEE, et pour les milieux d'affaires intéressés à l'Espagne, il ne fait aucun doute que ce pays est en train de connaître de rapides mutations économiques.

Les changements politiques espagnols sont diversement observés. Aux yeux des Occidentaux, l'Espagne a longtemps possédé un régime condamnable, mis en place suite à un coup d'État, marqué par le sceau de la dictature et une sorte de « péché originel », même s'il est redevenu fréquentable au milieu des années 1950. La guerre civile, racontée par Malraux et Bernanos, filmée par le même Malraux et par Frédéric Rossif, la Seconde Guerre mondiale et la condamnation officielle du régime en 1946 à l'ONU, les discours des partis socialistes et communistes, la présence d'exilés espagnols en France, tout cela a fini par identifier l'Espagne à un régime comparable à celui de l'Italie des années 1930⁷. Même si cette image négative laisse peu à peu la place à une certaine indifférence, le souvenir de la guerre civile reste encore vif à la fin des années 1970 auprès de plusieurs hommes politiques français de gauche comme de droite, notamment aux yeux de Jean-François Deniau, nommé ambassadeur à Madrid en janvier 1976, de Gaston Defferre, ou encore de Claude Cheysson, emprisonné dans les geôles franquistes de Barbastro pendant la Seconde Guerre mondiale⁸.

Face aux changements politiques structurels que connaît l'Espagne après la mort de Franco, on distingue nettement deux phases : une première période, de novembre 1975 à septembre 1976, où prédominent l'inquiétude mais aussi

6. PELLISTRANDI (Benoît), *op. cit.*, p. 98.

7. En particulier, la question des libertés religieuses est une préoccupation constante des discussions diplomatiques entre le ministre des Affaires étrangères de Franco, Fernando Castiella, et ses homologues. C'est le cas y compris lors des entretiens Castiella-Eisenhower en 1959. Entretien de l'auteur avec Javier Elorza fils, septembre 2002 ; LA PORTE, *La Política europea del régimen de Franco (1957-1962)*. Pampelune, Ediciones universitarias de Navarra S.A., 1992, notamment p. 145, 191, 204, 206-207.

8. Entretien avec l'auteur, mai 2001.

l'espoir de voir l'Espagne regagner le camp des démocraties ; puis une seconde, à partir de septembre 1976, marquée par une plus grande confiance dans l'évolution démocratique espagnole, voire par une certaine admiration. *Le Monde* voit encore en 1975, dans la personne de Juan Carlos, un successeur et héritier du général Franco, mais le quotidien remarque que, dans son discours d'intronisation, le « jeune roi a osé dire aux "députés" nommés par Franco que sa légitimité était fondée au moins [...] plus sur le mandat du peuple et la tradition dynastique que sur l'héritage du régime⁹ ». D'autre part, les syndicats européens, qui ont été parmi les premiers à réagir à la répression franquiste et à dénoncer le caractère antidémocratique du régime du *Caudillo*, ont continué à exprimer leur inquiétude après novembre 1975 et à mettre en garde la Communauté européenne contre une reprise trop rapide des liens avec l'Espagne¹⁰. Le tournant constitué par le discours de Juan Carlos devant le Congrès des États-Unis en juin 1976 fait peu à peu évoluer le discours sur l'Espagne. Mais les réactions de la presse sont loin d'être immédiatement favorables ou admiratives. La nomination d'Adolfo Suárez est diversement appréciée. Ce n'est qu'avec l'adoption de la loi de réforme politique en novembre que les doutes sont dissipés. *Le Monde* peut enfin titrer : « Vers une démocratie occidentale », « Franco est mort, vive l'Espagne ». Les commentaires sur Suárez deviennent dithyrambiques à partir de 1977, notamment après la tenue des élections du 15 juin qui sont une victoire pour le président du gouvernement espagnol¹¹. En 1979, après une nouvelle victoire électorale, deux hebdomadaires français, *L'Express* et *Le Point*, désignent Adolfo Suárez comme l'« homme de l'année ».

D'un point de vue diplomatique, l'Espagne n'entre pas dans le champ des préoccupations françaises. Pendant toute la IV^e République, les relations franco-espagnoles ont été assez tendues¹². Il est par ailleurs assez étonnant de constater que, pour bon nombre de diplomates français, l'Espagne est pratiquement une inconnue : l'espagnol est très peu parlé par les diplomates du Quai

9. *Le Monde*, 25 novembre, 27 novembre et 8 décembre 1975.

10. Dans une lettre adressée à Gaston Thorn, président en exercice du Conseil des ministres de la CEE, la Confédération européenne des syndicats (CES) met en évidence cinq exigences fondamentales préalables à toute reprise des négociations avec Madrid : la reconnaissance de la liberté syndicale, la libération des détenus politiques, la possibilité d'un retour pour les réfugiés politiques, le plein exercice de la liberté politique, la mise en place d'une véritable démocratie et la garantie des droits de l'homme. Centre des archives diplomatiques de Nantes [CADN], Bruxelles, RP UE 2761, lettre de la Confédération européenne des syndicats à Gaston Thorn, 4 mars 1976.

11. *Le Monde*, 19 novembre 1976, 17 juin 1977, 27 février 1979.

12. MARTINEZ LILLO (Pedro Antonio), *Las relaciones hispano-francesas en el marco del aislamiento internacional del régimen franquista (1945-1950)*, thèse de doctorat, Universidad autónoma de Madrid, 1993, et « Las relaciones hispano-francesas entre 1948 y 1952 », dans *España, Francia y la Comunidad Europea*, Madrid, Casa de Velázquez/CSIC, 1989, p. 145-160 ; DULPHY (Anne), *La politique de la France à l'égard de l'Espagne de 1945 à 1955. Entre idéologie et réalisme*, Paris, Imprimerie nationale, 2002.

d'Orsay, et toute l'attention de la diplomatie française après 1962 porte sur les relations avec l'Allemagne, sur les relations avec les « deux hégémonies » (États-Unis, URSS) et sur la construction européenne¹³. Si les relations franco-espagnoles sont loin d'être prioritaires, c'est aussi parce que l'Espagne est perçue comme un pays de faible importance diplomatique et économique depuis au moins le début du XX^e siècle. René Girault n'hésite pas à écrire : « La conviction est largement répandue en France d'une Espagne décadente, archaïque, misérable, donc impuissante, ce qui pose le problème plus large des rapports entre une *Puissance* et un État *faible* (ou considéré comme tel). L'Espagne a une mauvaise image en France, celle d'un pays sous-développé mais qui n'a pas réussi à se décoloniser car situé en Europe¹⁴. » Pour décrire cette « absence » de l'Espagne dans la diplomatie française, certains auteurs parlent d'« anémie » diplomatique¹⁵.

« L'Espagne fait peur »

D'un point de vue agricole, l'Espagne « fait peur » aux régions du Midi de la France¹⁶. Avec le retour annoncé de la démocratie, il ne fait plus de doute que ce pays va demander son adhésion à la CEE ; or celle-ci peut avoir de graves conséquences pour l'agriculture méditerranéenne des pays membres, tout particulièrement pour le Midi de la France. C'est du moins l'avis du Centre national des jeunes agriculteurs français (CNJA), exprimé par son président Louis Lauga lors d'une réunion tenue à Perpignan le 25 avril 1976. À cette occasion, le CNJA a édité un document de 36 pages intitulé *Espagne : un choc pour l'Europe*, dans lequel il se prononce contre l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. L'objet de ce document est de « servir de base à une réflexion générale sur l'avenir de la construction européenne » et d'évaluer les conséquences économiques de l'éventuelle adhésion de l'Espagne¹⁷. Le CNJA dénonce le « marché de dupes » de la politique méditerranéenne globale de la CEE et précise que « si certains pays méditerranéens, pris isolément, comme la

13. VAÏSSE (Maurice), *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Fayard, 1998.

14. GIRAULT (René), « Réflexions sur la méthodologie de l'histoire des relations internationales. L'exemple des relations franco-espagnoles », dans *Españoles y Franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, CSIC, Centro de estudios históricos, 1996, p. 153. Les mots en italique sont dans le texte original.

15. DELAUNAY (Jean-Marc), « L'Espagne dans la politique générale française au XX^e siècle. Une réflexion sur la bilatéralité entre les nations », dans SAGNES (Jean) dir., *Images et influences de l'Espagne dans la France contemporaine*, Béziers, 1994, p. 34-54.

16. Voir par exemple *Le Midi libre* du 30 avril 1976, supplément *Midi agricole* : « Faut-il avoir peur de l'Espagne ? », et l'article de Jacques Cambon intitulé : « Marché commun viticole : Non à l'Espagne ».

17. *Espagne : un choc pour l'Europe*, publication du CNJA, avril 1976, 36 p.

Grèce, ne représentent qu'un danger mineur pour l'agriculture méridionale de la Communauté, ce n'est pas le cas pour un pays comme l'Espagne. Il serait malhonnête de minimiser son impact sur l'agriculture européenne ». Analysant en détail le potentiel économique et surtout agricole de l'Espagne, les Jeunes agriculteurs craignent que l'adhésion de ce pays à la CEE n'entraîne un risque de perte d'identité pour l'Europe, et qu'elle ne représente « pour la France le bouleversement économique et social le plus important depuis la création du Marché commun ». Si l'étude est tout à fait sérieuse, certains observateurs font remarquer que plusieurs chiffres présentés, concernant le commerce extérieur, ne correspondent pas aux données officielles¹⁸. D'autre part, l'orientation du CNJA est clairement politique : il s'agit de démontrer que les agriculteurs français, tout spécialement les producteurs de fruits et légumes et les viticulteurs du Midi méditerranéen, n'auront rien à gagner de l'adhésion de l'Espagne à la CEE. Toujours est-il que cette analyse est reprise notamment par le président de la Fédération nationale des producteurs de légumes (FNPL), Joseph Palau, qui déclare en substance : « Oui à l'Europe, non à l'Espagne et à la Grèce¹⁹ ». Afin de dissiper les malentendus, une délégation française du CNJA, emmenée par Louis Lauga, est reçue à Madrid par le ministre espagnol de l'Agriculture, Virgilio Oñate Gil, ainsi que par Luis Mombiedro de la Torre, président de l'Union des Chambres d'agriculture espagnoles, Antonio Gonzalez Saez, procureur aux Cortès et président du syndicat des fruits et légumes, et Juan Manuel Nadal Gaya, président de la Chambre d'agriculture de Lérida et vice-président de la Chambre agricole franco-espagnole. Mais les représentants du CNJA campent sur leurs positions, estimant nécessaire de mener des études approfondies avant que les négociations d'adhésion de l'Espagne à la CEE ne commencent²⁰.

Les syndicats agricoles français sont ainsi à l'origine d'une controverse entre Paris et Madrid. Du côté espagnol, on s'interroge sur un possible consensus français contre l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, conséquence des prises de position des syndicats d'agriculteurs du Midi. Pour les dirigeants espagnols, la plupart des partis politiques français se montrent très réticents face à l'élargissement aux pays ibériques, afin de capter un électorat rural du Midi de la France résolument hostile à l'entrée de l'Espagne.

18. CADN, Madrid, F 1118, lettre n° 5415 de l'attaché agricole près de l'ambassade de France à Madrid, Jean Wouters, au directeur de la production, des marchés et des échanges extérieurs du ministère français de l'Agriculture, 14 juin 1976.

19. *L'Indépendant*, 6 septembre 1976.

20. AMAE-E, R 15574, Exp. 60 (E)-12, dossier « *oposición de los agricultores franceses a la entrada de España en la CEE* », notamment lettres du ministre de l'Agriculture, Virgilio Oñate Gil, au ministre des Affaires étrangères, José Maria de Areilza, du 12 et du 26 mai 1976, et lettre n° 587 de Miguel de Lojendio, ambassadeur d'Espagne à Paris, du 27 avril 1976. Voir aussi CADN, Madrid, F 1118, « compte rendu des entretiens à Madrid les 29-30 avril entre M. Louis Lauga, président du CNJA et M. Carlier, directeur du CNJA et les autorités espagnoles », réalisé par les services de l'ambassade de France à Madrid, 3 mai 1976.

Les positions adoptées par les principaux partis politiques français, notamment lors des élections européennes de 1979, permettent d'apporter des éléments de réponse. À droite, « le 6 décembre 1978, Jacques Chirac ouvrait le feu²¹ ». Victime d'un accident d'automobile, le président du Rassemblement pour la République (RPR) lance à cette date, depuis l'hôpital Cochin, un appel dont un passage concerne l'Espagne. Dénonçant « le masque des mots », « le jargon des technocrates », « l'inféodation de la France », et surtout « le parti de l'étranger », il déclare : « L'admission de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté soulève, tant pour nos intérêts agricoles que pour le fonctionnement des institutions communes, de très sérieuses difficultés qui doivent être préalablement résolues, sous peine d'aggraver une situation déjà fort peu satisfaisante. Jusque là, il serait d'une grande légèreté, pour en tirer quelque avantage politique plus ou moins illusoire, d'annoncer cette admission comme virtuellement acquise²². »

Même si cet « appel de Cochin » vise, au fond, davantage le président de la République française que le gouvernement espagnol, celui-ci fait part de son inquiétude. *La Vanguardia* constate que le leader gaulliste renouvelle son opposition à l'Espagne dans sa conférence de presse à sa sortie d'hôpital en janvier 1979. En novembre, *Ya* obtient une interview de Jacques Chirac, lequel modère ses propos en affirmant que l'Europe communautaire est par trop germanique, anglo-saxonne et nordique, et que l'élargissement vers le sud sera bénéfique²³. Pour les dirigeants comme pour la presse espagnols, le parti gaulliste affiche une « opposition économique », liée aux positions des agriculteurs du Midi de la France, mais non une « opposition politique » à l'Espagne. Rappelons que certains dirigeants syndicaux agricoles, comme François Guillaume, se disent d'ailleurs proches du parti gaulliste, quand ils n'en font pas eux-mêmes partie, à l'instar de Louis Lauga. En avril 1980, un des leaders du RPR, Bernard Pons, déclare dans *Le Monde* : « Nous sommes plus décidés que jamais à dire non à l'admission de l'Espagne qui sera soumise au Parlement²⁴. »

La position de l'Union pour la Démocratie française (UDF) – formation créée en février 1978 pour soutenir le président Giscard d'Estaing – est plus nuancée. La liste UDF pour les élections européennes de juin 1979 est conduite par Simone Veil, ministre de la Santé et européenne convaincue. S'affirmant pour une Europe « du cœur et de la raison », Simone Veil estime que l'élargissement est une nécessité politique et une chance pour l'économie française.

21. BECKER (Jean-Jacques), *Crises et alternances (1974-1995)*, Paris, Seuil, 1998, p. 160.

22. Jacques Chirac, « Appel de Cochin », 6 décembre 1978, reproduit dans WIEVIORKA (Olivier) et PROCHASSON (Christian), *La France du XX^e siècle. Documents d'histoire*, Paris, Seuil, « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 20, 1994, p. 613-615.

23. *La Vanguardia*, 24 janvier 1979 ; *Ya*, 20 novembre 1979.

24. *Le Monde*, 15-16 avril 1980.

Mais il ne saurait s'effectuer au détriment des agriculteurs français, et l'UDF souhaite que des précautions complémentaires soient prises pour surmonter les risques que suppose cet élargissement : la réponse à la demande de l'Espagne et du Portugal doit donc être positive mais conditionnelle²⁵.

À gauche, le Parti communiste français (PCF) est très réticent face à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. En visite à Narbonne au début du mois de décembre 1978, son secrétaire général, Georges Marchais, se montre même très hostile. La liste du PCF pour les européennes de 1979 compte plusieurs personnalités ouvertement opposées à l'entrée de l'Espagne dans la CEE, à l'image d'Emmanuel Maffre-Baugé, qui a occupé la présidence de la Chambre d'agriculture du Languedoc-Roussillon et de la Fédération nationale des vins de table et des raisins de table²⁶. En mai 1979, *L'Humanité* publie une lettre ouverte de Georges Marchais à Valéry Giscard d'Estaing, dans laquelle le secrétaire général du PCF définit l'élargissement de la CEE comme une « concurrence insupportable pour des pans entiers de notre production industrielle et agricole », car elle va entraîner « la ruine pour des secteurs économiques et des régions entières²⁷ ». En juin, lors d'un meeting à la Porte de Pantin à Paris, Jean Colpin, membre du Bureau politique du PCF, déclare que l'élargissement de l'Europe est un danger annonciateur d'un avenir sombre, notamment pour la construction navale française²⁸. Cette position du PCF contribue à tendre les relations avec les communistes espagnols²⁹. Ces derniers, qui en veulent tout particulièrement au leader du PCF, le surnomment, non sans malice, « le Marchais commun »...³⁰.

Le Parti socialiste (PS) est globalement plus favorable à l'entrée de l'Espagne dans la CEE, mais les socialistes français ne sont pas tous enthousiastes dès le début, en particulier dans les fédérations du sud de la France. On constate, au contraire, une lente évolution, faisant passer les socialistes d'une réticence feutrée à un soutien nuancé. Lors de la deuxième conférence des partis socialistes d'Europe du sud à Madrid en mai 1977, le premier secrétaire, François Mitterrand, précise que le problème de l'adhésion de l'Espagne à l'Europe communautaire est résolu du point de vue politique, mais qu'il existe des difficultés dans le domaine économique, et plus particulièrement agricole³¹.

25. Voir le programme électoral de la liste de « L'Union pour la France en Europe » présenté par Simone Veil pour les élections européennes de juin 1979.

26. *L'Humanité*, 22 février 1979.

27. Lettre ouverte de Georges Marchais à Valéry Giscard d'Estaing, *L'Humanité*, 25 mai 1979.

28. *L'Humanité*, 1^{er} juin 1979 ; AMAE-E, R 16570, Exp. 2, lettre n° 1142 de Miguel Solano, ambassadeur d'Espagne à Paris, 6 juin 1979.

29. CARRILLO (Santiago), *Memorias*, Madrid, Planeta, 1993, p. 541-543.

30. Entretien de l'auteur avec Ramón Tamames, octobre 2002.

31. Fondation Pablo Iglesias, compte rendu de la 2^e conférence des partis socialistes d'Europe du sud, Madrid, 7-8 mai 1977 ; CADN, Madrid, F 1120, dépêche d'actualité n° 17 DA-EU de l'ambassade de France à Madrid, 11 mai 1977.

Quelques jours plus tard, commentant des propos tenus par Michel Rocard – propos favorables à l'appui donné à l'Espagne pour renforcer sa démocratie mais exprimant des réserves sur le plan économique –, *Diario 16* titre : « *El PS francés desaconseja a España entrar en la CEE*³² ». François Mitterrand exprime à nouveau son inquiétude lors d'un voyage à Athènes en juin 1978, et il en vient à se prononcer pour une période de transition de dix à quinze ans³³. En septembre, le Bureau exécutif du PS adopte un rapport du député de l'Hérault Georges Sutra, qui énumère cinq difficultés liées à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun : le désordre monétaire, le système des minima, l'agriculture méditerranéenne, la question des offices européens (vin et organisation des marchés) et les périodes transitoires. Pour *Le Monde*, il s'agit des « préalables du PS à l'élargissement de la CEE³⁴ ». Au moment de la campagne électorale pour les européennes de 1979, le PS reprend la même argumentation, tout particulièrement dans les régions agricoles du sud. En tournée dans le Languedoc en janvier 1979, après s'être réjoui du retour de la démocratie dans les pays candidats, François Mitterrand déclare : « Mais au plan économique, leur arrivée dans le Marché commun, surtout celle de l'Espagne, pose des problèmes très sérieux que l'on connaît fort bien dans le Languedoc-Roussillon. C'est pourquoi le PS a défini des conditions qui sont pour nous des préalables – préalables agricoles, préalables industriels, préalable régional. L'intégration économique de l'Espagne ne pourra se faire sans que ces conditions soient remplies. À Montpellier, au cours d'une réunion solennelle [...], à l'unanimité nous avons ce jour-là approuvé le rapport de notre camarade Georges Sutra qui est viticulteur dans l'Hérault et qui sait donc de quoi il parle. Nous avons ainsi adopté une position de bon sens qui allie nos principes internationalistes et notre ferme volonté de défendre les intérêts nationaux, et d'abord ceux des régions les plus directement concernées. Bien entendu, nous souhaitons aboutir dans l'égalité des droits et des devoirs, car nous n'oublions pas l'amitié qui nous lie au peuple espagnol³⁵. »

Un des leaders socialistes du Pays basque français, François Maitia, résume les propos du premier secrétaire du PS : « Oui politique à l'élargissement, mais conscience de la gravité des problèmes sur le plan économique³⁶ ». En novembre 1980, à l'occasion d'une visite à Montpellier du vice-président de la Commission européenne, Lorenzo Natali – où ce dernier rencontre des conseillers régionaux d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon –, une réunion de plusieurs leaders du PS local est organisée, à laquelle partici-

32. « Le PS français déconseille à l'Espagne d'entrer dans la CEE », *Diario 16*, 14 juin 1977.

33. CADN, Madrid, F 1120, dépêche d'actualité n° 6 de l'ambassade de France à Athènes, 2 juin 1978.

34. *Le Monde*, 27 septembre 1978.

35. *L'Indépendant*, 26 janvier 1979.

36. *Sud-Ouest*, 31 janvier 1979.

pent entre autres le vice-président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon, Jean Matouk, le député de l'Hérault Georges Sutra et le député de l'Aude Pierre Guidoni. Ce dernier déclare notamment : « Que l'Europe atteigne ces pays nous paraît un bon objectif. Mais la démocratie est une chose ; les fruits, les légumes et le vin, une autre³⁷. » Enfin, parmi les 110 propositions adoptées à l'issue du congrès socialiste de Créteil par le candidat Mitterrand pour les élections présidentielles de mai 1981, le douzième point insiste sur le « respect de quatre préalables (agricole, industriel, régional et sur la pêche maritime), conformes à la résolution socialiste adoptée à Montpellier en septembre 1978³⁸ ».

Pour terminer ce panorama des partis politiques français, signalons la position du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), proche du PS. A l'issue de son congrès de Toulouse des 20-21 janvier 1979, le MRG adopte une motion apportant son soutien à l'ouverture des négociations pour l'entrée des pays candidats, mais avec trois réserves : une période de transition longue, une harmonisation des salaires et charges sociales, l'extension des prix minima communautaires garantis à l'agriculture méditerranéenne³⁹.

Au-delà des positions exprimées par les partis politiques, plusieurs personnalités, associations ou organisations françaises s'expriment dans un sens plus favorable à l'entrée de l'Espagne dans la CEE. C'est le cas en janvier 1979 du Conseil national du patronat français (CNPF), qui adopte une « prise de position » favorable à un élargissement des Communautés européennes à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, répondant à des buts économiques – rééquilibrer les régimes des échanges en vigueur dans le Marché commun – et politiques – autoriser les trois pays candidats à rejoindre la CEE et appuyer ces nouvelles démocraties naissantes⁴⁰. C'est également le cas de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), dirigée par Edmond Maire. Celui-ci estime que l'entrée de l'Espagne doit être préparée et s'exclame, lors d'une réunion à Bordeaux : « Oui à l'Espagne sans restriction⁴¹. » En règle générale, les syndicats français non agricoles – à l'exception de la Confédération générale du travail (CGT), plus nuancée – se montrent favorables à l'entrée de l'Espagne, ce qui peut s'expliquer par leur volonté de défendre les consommateurs. Les associations européennes françaises s'expriment, quant à elles, de manière enthousiaste sur la question de l'élargissement, qu'elles envisagent indispensable au 1^{er} janvier 1982. Jacqueline Thome-Patenôtre, ancienne ministre et vice-présidente du Mouvement européen, regrette par exemple, en

37. *Le Midi Libre*, 22 novembre 1979.

38. MITTERRAND (François), *Politique 2, 1977-1981*, Paris, Fayard, 1981.

39. *Sud-Ouest*, 26 janvier 1979.

40. *Prise de position du CNPF. Élargissement des Communautés européennes à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal*, document du CNPF, relations économiques internationales, janvier 1979.

41. *Sud-Ouest*, 23 novembre 1979.

février 1979, que la question de l'adhésion des trois pays candidats déclenche des polémiques passionnées, surtout à propos de l'Espagne, et elle précise que rien ne justifie « la campagne anti-espagnole menée dans le sud de la France par les communistes aussi bien que par les gaullistes, qui sacrifient sans vergogne la construction européenne, devenue plus que jamais indispensable, à des fins électoralistes sous le couvert de considérations économiques⁴² ».

Par ailleurs, une série de sondages réalisés à la fin des années 1970 montrent que l'Espagne bénéficie en France d'une image positive. Une enquête de la SOFRES réalisée en novembre 1978 décrit l'Espagne comme un pays plutôt sympathique pour 52 % des Français, et même très sympathique pour 4 % d'entre eux, contre seulement 12 % qui l'estiment antipathique et 4 % très antipathique. S'agissant de l'évolution des Communautés européennes, d'après un sondage SOFRES de juillet 1978, 52 % des Français se disent favorables à l'intégration des trois pays candidats (Grèce, Portugal et Espagne), contre 30 % qui pensent préférable de rester à l'Europe des Neuf et 18 % qui sont sans opinion. Plus précisément, 50 % des Français se déclarent partisans de l'entrée de l'Espagne dans la CEE et seulement 23 % opposés, 17 % indifférents et 10 % sans opinion⁴³. Un autre sondage Louis Harris pour *L'Express*, publié en janvier 1979, recense 53 % de Français favorables à l'entrée de l'Espagne dans la CEE, contre 23 % d'opposés et 24 % de sans opinion⁴⁴.

Un Midi de la France entièrement opposé à l'Espagne ? Ce sont, en réalité, avant tout les mouvements et les organisations syndicales agricoles qui ont manifesté une opposition quasi constante à l'élargissement, et non l'opinion publique ou l'ensemble des partis. Ce qui est certain, c'est que, comme le dit Jean François-Poncet à propos des sentiments des Français quant à l'entrée de l'Espagne dans la CEE, « favorable, globalement tout le monde l'était. Mais comme toujours dans ces cas-là, ceux qui sont pour, on ne les entend pas. On entend ceux qui ont des réticences. Une minorité était réticente... et bruyante⁴⁵ ».

La position du gouvernement français a été formellement définie par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing lors de son voyage à Madrid en juin 1978. Son discours devant les Cortès le 29 juin ne laisse aucune doute à ce sujet : la France se montre désireuse de favoriser l'entrée de l'Espagne dans les Communautés mais, pour cela, elle estime nécessaire d'identifier les problèmes posés et de les résoudre⁴⁶. D'un point de vue technique, une note de la Direction des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay résume la

42. *Le Figaro*, 28 février 1979.

43. Sondage SOFRES publié les 25-26 juillet 1978.

44. Sondage Louis Harris pour *L'Express*, janvier 1979.

45. Entretien avec l'auteur, mai 2001.

46. Congreso de los Diputados, *serie de relaciones interparlamentarias*, leg. 150, exp. 33, discours prononcé par Valéry Giscard d'Estaing aux Cortès espagnoles, 29 juin 1978.

position française : 1 – refus de s'engager sur un calendrier de négociations ; 2 – établissement d'une base de négociation commune portant sur tous les problèmes importants avant de convenir de l'ouverture des négociations ; 3 – mention des problèmes importants, notamment l'agriculture, la pêche, la fiscalité et les aspects régionaux⁴⁷.

En décembre 1978, le ministre français des Affaires étrangères, Jean François-Poncet, intervient à l'Assemblée nationale pour indiquer clairement l'esprit avec lequel le gouvernement français aborde l'ouverture des négociations d'adhésion de l'Espagne : « Le gouvernement a déclaré qu'il était favorable à l'élargissement et donc à l'ouverture de négociations qui, seules, peuvent montrer si l'élargissement est possible à des conditions satisfaisantes. [...] Il s'agit [...] de reconnaître que l'adhésion de la Grèce, du Portugal et surtout de l'Espagne pose des problèmes et comporte des risques pour certains secteurs de notre économie ou pour certaines régions, que pour surmonter les uns et résoudre les autres, des précautions seront nécessaires, des adaptations devront intervenir, des protections être établies. [...] Nul ne peut préjuger, à ce stade, les résultats de la négociations⁴⁸. »

Étudiant les incidences de l'élargissement des Communautés pour la France, Jean François-Poncet affirme que celui-ci constitue une chance pour l'industrie française ainsi que pour plusieurs productions agricoles tempérées, mais que certaines productions agricoles méditerranéennes du Midi de la France – tout spécialement le vin et les fruits et légumes – peuvent craindre des retombées négatives. La négociation elle-même et les mécanismes du Marché commun devront veiller à ce que l'entrée de l'Espagne soit une chance et non un danger pour les régions françaises concernées.

Malgré ces déclarations, les Espagnols retiennent surtout l'idée que la France – dans un souci de parrainage politique constant depuis novembre 1975 – a une attitude réticente sur la question de l'élargissement de la CEE⁴⁹. Pour Joan Reventós, ambassadeur d'Espagne à Paris de 1983 à 1986, le fil conducteur de la politique de la France à l'égard de l'Espagne est simple : plus l'Espagne est faible, mieux cela vaut ; d'où l'attitude de Giscard d'Estaing, mêlant tutelle et parrainage. Ainsi la France est-elle perçue, à la suite de plusieurs malentendus, comme un obstacle par les Espagnols qui jugent sévèrement l'attitude du président français. Après l'ouverture des négociations en février 1979, ces impres-

47. CADN, Madrid, F 1111, note n° 646/CE de la Direction des affaires économiques du Quai d'Orsay, 18 décembre 1978.

48. CADN, Madrid, F 1120, discours prononcé par Jean François-Poncet, ministre des Affaires étrangères, devant l'Assemblée nationale le 15 décembre 1978.

49. CALVO-SOTELO (Leopoldo), *Memoria viva de la transición*, Barcelone, Plaza y Janés/Cambio 16, 1990, p. 153 ; FRAGA IRIBARNE (Manuel), *En busca del tiempo servido*, Barcelone, Planeta, 1987, p. 124 ; REVENTÓS (Joan), *Misión en París. Memorias de un embajador*, préface de Felipe González, Barcelone, Ediciones Península, 1993, p. 124.

sions ne varient guère. *La Vanguardia* s'inquiète et s'interroge sur le rôle joué par la France, présidente de la CEE au cours du premier semestre⁵⁰. La presse espagnole relève également les déclarations au forum de Radio Monte Carlo, le 4 mai, du président Giscard d'Estaing qui se montre très préoccupé pour les régions agricoles du sud de la France. *Ya* titre : « *Giscard dice que España entrará en la CEE dentro de diez años* »⁵¹, et rappelle que ces déclarations font suite à une visite du président français à Villeneuve-sur-Lot, où le ministre des Affaires étrangères Jean François-Poncet est conseiller général. À nouveau en visite en octobre 1979 dans le Lot-et-Garonne – où il est reçu avec des pancartes de la FNSEA proclamant : « L'élargissement de la CEE sonne le glas de notre agriculture » –, Giscard d'Estaing répète que l'élargissement est une chance à saisir, tout en affirmant que « les intérêts des producteurs agricoles du Sud-Ouest seront défendus avec la plus grande fermeté⁵² ».

Le discours du 5 mai 1980

Le 5 mai 1980, le président de la République française s'exprime devant l'assemblée permanente des Chambres d'agriculture. Analysant la situation de l'agriculture française, les perspectives de son développement et les conséquences de l'élargissement de la Communauté pour un certain nombre de productions, Valéry Giscard d'Estaing en vient à déclarer : « Le gouvernement devra concentrer ses efforts sur deux objectifs : le maintien du revenu des producteurs, et la défense des fondements de la construction européenne. [...] »

Pour ce qui concerne la construction européenne, la France doit faire preuve de lucidité et s'attacher à maintenir ce qui est essentiel. [...]

Au-delà des problèmes strictement agricoles, les discussions menées depuis plusieurs mois ont fait apparaître clairement que l'intégration de certains nouveaux membres n'est pas encore complète, puisqu'ils demandent à être dispensés d'une partie des obligations communautaires.

Cette attitude de leur part entraîne une conséquence précise que certains n'ont pas encore aperçue.

Il ne m'apparaît pas possible de cumuler les problèmes et les incertitudes liés à la prolongation du premier élargissement et ceux que poseraient de nouvelles adhésions.

C'est pourquoi, compte tenu de l'attitude de certains de nos partenaires depuis le début de cette année, il convient que la Communauté s'attache par

50. *La Vanguardia*, 18 janvier 1979.

51. « Giscard affirme que l'Espagne entrera dans la CEE dans dix ans ». *Ya*, 6 mai 1979.

52. *Sud-Ouest* et *Le Midi Libre*, 3 octobre 1979 ; *La Dépêche du Midi* et *L'Indépendant*, 5 octobre 1979.

priorité à parachever le premier élargissement, avant d'être en état d'en entreprendre un deuxième⁵³. »

Les paroles de Giscard d'Estaing sont interprétées comme une volonté brusque d'interrompre, voire de suspendre les négociations en cours avec l'Espagne. La presse espagnole se déchaîne et parle de « *pausa* » (« pause ») ou de « *parón* » (« coup d'arrêt »). *Ya* titre : « *Francia trata de bloquear la entrada de España en la CEE*⁵⁴ ». D'autres quotidiens ou hebdomadaires vont jusqu'à parler de « *giscardazo* » (« coup de Giscard »), expression reprise ensuite par les négociateurs espagnols eux-mêmes dans leur correspondance diplomatique⁵⁵. Les dirigeants espagnols redoutent que les propos du président français, destinés uniquement à séduire l'électorat agricole du Midi de la France, n'entraînent de nouveaux retards⁵⁶. Pour certains diplomates ou hommes politiques espagnols, la France apparaît au grand jour comme l'obstacle à l'adhésion de l'Espagne. Elle a malheureusement donné des arguments à ceux qui la croient non seulement capable, mais désireuse de retarder son entrée dans le Marché commun⁵⁷. Il y a incontestablement une volonté de dramatisation du discours de Giscard d'Estaing de la part des Espagnols. C'est ce qui explique, d'une certaine façon, le « scandale » suscité par les « fracassantes déclarations françaises⁵⁸ ».

L'entretien à Madrid, le 3 juillet 1980, entre le premier ministre français Raymond Barre et le chef du gouvernement espagnol Adolfo Suárez se déroule dans une atmosphère tendue. Ces tensions viennent s'ajouter à toute une série de contentieux qui enveniment les relations entre Paris et Madrid, au premier rang desquels se trouve la question de l'ETA⁵⁹. La France fait figure de sanctuaire pour les terroristes de l'organisation basque et les Espagnols supportent de moins en moins le fait que le Midi de la France serve de base arrière à des opérations terroristes sur leur sol, tandis que le gouvernement français

53. AMAE-E, R 17896, Exp. 1, allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, devant l'assemblée permanente des Chambres d'agriculture, 5 juin 1980.

54. « La France essaie de bloquer l'entrée de l'Espagne dans la CEE », *Ya*, 6 juin 1980.

55. Voir, par exemple, AMAE-E, R 17893, Exp. 3, lettre n° 14 de Raimundo Bassols, ambassadeur d'Espagne auprès des Communautés européennes, 30 octobre 1980.

56. AMAE-E, R 17896, Exp. 2, rapport d'Antonio Fournier, ministre des Relations avec les Communautés européennes, 16 juin 1980.

57. Archives historiques des Communautés européennes [AHCE], OFME 77, communication de Miguel Martínez Cuadrado au colloque franco-espagnol de Madrid, « La France face à l'élargissement », 20-21 janvier 1981.

58. PRÉVEL (Philippe), « L'adhésion de l'Espagne : un processus retardé par les problèmes économiques », dans *La Suisse en Europe. Une réflexion pluridisciplinaire*, Genève, Institut universitaire d'études européennes, 1992, p. 71.

59. MORÁN (Sagrario), *ETA entre España y Francia*, préface de Baltasar Garzón Real, Madrid, Complutense, 1997.

s'obstine à considérer les *etarras* (militants de l'ETA) comme des réfugiés politiques⁶⁰. Malgré des efforts répétés, aucune demande d'extradition n'aboutit avant 1984. Les deux questions – ETA et position française à l'égard de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun – contribuent ainsi à créer, tout au long des années 1979-1984, des malentendus ou, pour reprendre une expression de Paul Aubert, une « équivoque » entre Français et Espagnols⁶¹.

L'arrivée au pouvoir des socialistes en France à partir de mai 1981 ne change pas le discours et l'attitude vis-à-vis de l'Espagne. Pour le nouveau ministre des Affaires européennes, André Chandernagor, il n'est pas envisageable de commencer à négocier avec les Espagnols sur des sujets qui vont faire l'objet d'après discussions à dix dans le cadre du réexamen de la politique agricole commune (PAC)⁶². Les instructions reçues par la délégation française au Comité des représentants permanents (COREPER) sont toujours aussi fermes : il faut protéger les régions du Midi de la France, veiller à ce que l'acquis communautaire s'effectue dans des conditions satisfaisantes, mener à leur terme les négociations techniques, refuser toute négociation sur l'agriculture, la pêche ou le budget, enfin veiller à ce que les candidats mettent en œuvre des politiques internes compatibles avec celles de la CEE⁶³. La position française – favorable sur le fond et les principes mais exigeante sur la forme et les moyens – est donc perçue par les Espagnols, tout au long des années 1977-1982, comme un véritable « verrou » à leur entrée dans les Communautés.

Cependant, à partir d'octobre 1982, plusieurs initiatives sont à relever, qui prouvent la volonté de rétablir de bonnes relations entre les gouvernements de Paris et de Madrid. Profitant de la concordance de deux majorités socialistes des deux côtés des Pyrénées, François Mitterrand et Felipe González nomment deux ambassadeurs « politiques » pour les représenter. Alors qu'Alain Savary a été un temps pressenti⁶⁴, c'est finalement Pierre Guidoni, député de l'Aude, qui

60. En janvier 1979, le ministre des Affaires étrangères Marcelino Oreja se rend spécialement à Paris pour y rencontrer son homologue Jean François-Poncet et il dépose sur son bureau une liste d'une centaine de terroristes de l'ETA. En novembre 1980, c'est au tour de José Pedro Pérez-Llorca de venir à Paris pour proposer une nouvelle convention d'extradition, finalement refusée par le gouvernement Barre. ACUÑA (Ramón-Luis), *Como los dientes de una sierra. Francia y España de 1975 a 1985, una década*, Barcelone, Plaza y Janés, 1986, p. 169-171.

61. AUBERT (Paul), « El equívoco (1979-1984) », dans BUSTURIA (Daniel de), *Del reencuentro a la convergencia. Historia de las relaciones bilaterales hispano-francesas*, Madrid, Ciencias de la dirección, 1994, p. 143-159.

62. Entretien avec l'auteur, avril 2002. Voir aussi CADN, Bruxelles, RP UE 2769, télex n° 1483 de Luc de Nanteuil, ambassadeur de France, représentant permanent au COREPER, 25 septembre 1981.

63. CADN, Bruxelles, RP UE 2769, note du secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, 18 novembre 1981.

64. D'après Jacques ATTALI (*Verbatim*, tome I, *Chronique des années 1981-1986*, Paris, Fayard, p. 365), c'est Pierre Mauroy qui aurait suggéré son nom.

est nommé ambassadeur de France à Madrid en janvier 1983, tandis que Joan Reventós, membre du Parti socialiste catalan, est désigné comme ambassadeur d'Espagne à Paris en avril. Les deux nouveaux ambassadeurs ont la particularité de ne pas appartenir au monde diplomatique classique, et leur nomination est interprétée comme la volonté d'établir des relations privilégiées entre les deux gouvernements socialistes. Ancien président du groupe d'amitié France-Espagne à l'Assemblée nationale, auteur d'un livre d'entretiens avec Felipe González⁶⁵, Pierre Guidoni est à la fois hispanophone et hispanophile. Il parvient à nouer de bons contacts avec les dirigeants espagnols, qui vont contribuer à détendre considérablement les relations avec Madrid⁶⁶. Pour Felipe González, « *la colaboración del embajador francés en Madrid fue muy importante. Había sido designado como hombre de confianza del Gobierno francés para la relación con el nuevo Gobierno de España*⁶⁷ ». De son côté, Joan Reventós établit des rapports de confiance avec plusieurs hommes politiques et ministres français, notamment avec des élus du Midi comme Lionel Jospin ou Pierre Garmendia⁶⁸. En outre, l'ambassadeur espagnol entretient de bonnes relations avec Henri Benoît de Coignac, responsable du protocole à l'Élysée, avec Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, et avec la cellule diplomatique de Matignon constituée autour de Pierre Mauroy par deux collaborateurs d'origine espagnole, Antoine Blanca et Bernard Garcia⁶⁹.

D'autre part, en décembre 1983, François Mitterrand nomme Roland Dumas ministre délégué chargé des Affaires européennes, en remplacement d'André Chandernagor qui quitte le gouvernement pour devenir premier président de la Cour des comptes. Le nouveau ministre français est perçu comme un ami de l'Espagne⁷⁰. Féru de culture et de civilisation hispanique, ami du professeur Marcel Bataillon qui le cache à la fin de la Seconde Guerre mondiale à l'Institut d'études hispaniques alors qu'il est entré dans la Résistance, Roland Dumas a effectué plusieurs séjours en Espagne dès 1947. Il a acquis une certaine notoriété en devenant l'avocat de Pablo Picasso. Après la mort de ce dernier, il a notamment réglé la question de l'envoi du célèbre tableau

65. GUIDONI (Pierre), GONZÁLEZ (Felipe), *Entretiens sur le socialisme en Espagne*, Paris, Téma, 1976.

66. Entretien de l'auteur avec André Chandernagor (avril 2002) et Roland Dumas (mai 2003).

67. « La collaboration de l'ambassadeur français à Madrid a été très importante. Il avait été désigné homme de confiance du gouvernement français pour la relation avec le nouveau gouvernement d'Espagne » (traduction de l'auteur). GONZÁLEZ (Felipe), *Memorias del futuro, reflexiones sobre el tiempo presente*, Madrid, Aguilar, 2003, p. 50. Voir aussi l'opinion de Guidoni sur l'ETA dans ATTALI (Jacques), *op. cit.*, p. 526 et 535.

68. REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, en particulier p. 156, 172, 186.

69. *Ibidem*, p. 34, 140, et MAUROY (Pierre), *Mémoires. « Vous mettez du bleu au ciel »*, Paris, Plon, 2003, p. 274 et suivantes.

70. MORÁN (Fernando), *España en su sitio*, Barcelone, Plaza y Janés/Cambio 16, 1990, p. 44.

Guernica à Madrid⁷¹. Proche de François Mitterrand, plusieurs fois député, élu de Dordogne, Roland Dumas n'est guère porté, de son propre aveu, « vers la passion communautaire » : il a voté contre le projet de Communauté européenne de défense (CED) et s'est abstenu lors du vote de ratification du traité de Rome⁷². Lors de sa nomination, le nouveau ministre des Affaires européennes reçoit pourtant une mission très claire de la part de François Mitterrand : terminer la négociation avec la Grande-Bretagne sur le « chèque britannique », et conclure la négociation de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté sans négliger les intérêts français : « C'était un peu contradictoire, parce que, en réalité, toute l'équipe de Giscard d'Estaing avait résisté à l'entrée de l'Espagne sur le prétexte qu'on allait sacrifier les fraises de la Dordogne, les choux-fleurs de la Bretagne, la pêche dans le golfe de Gascogne et j'en passe. C'était un peu la quadrature du cercle. Mais j'ai très bien compris à ce moment-là ce qu'il fallait faire, c'est-à-dire protéger l'essentiel de ce qui était notre économie du sud et aller vers une négociation sinon rapide, du moins conclusive, qui soit positive. Donc c'est sur ces instructions-là que j'ai démarré très vite, très tôt, la négociation avec l'Espagne⁷³. »

Des tensions à l'apaisement

Malgré une volonté de résoudre les difficultés et d'accélérer les discussions, les négociations restent toujours bloquées sur le plan technique et la position des agriculteurs du Midi de la France reste toujours très hostile à l'entrée de l'Espagne jusqu'en 1986. Les problèmes liés à la réforme de la PAC font naître de vives tensions. Des incidents éclatent dans le Sud-Ouest où de nombreux camions transportant des fruits et légumes espagnols sont attaqués par des agriculteurs français au cours de véritables actions de commando. Une des opérations les plus spectaculaires a lieu en mai 1983, lorsque neuf camions espagnols sont attaqués. Alors qu'il vient présenter ses lettres de créances au

71. Pour Picasso, le tableau appartient à la République espagnole et une des conditions essentielles de son envoi à Madrid est le rétablissement de la démocratie et des libertés publiques en Espagne. L'avocat de Pablo Picasso, Roland Dumas, s'aperçoit que la « démocratie pouvait revenir en Espagne, notamment sous la forme d'une monarchie constitutionnelle » et il obtient l'accord du peintre pour gérer cette affaire. À la mort de Picasso en 1973, constatant le retour de la démocratie en Espagne à partir de 1975 – rassuré par les intentions du roi Juan Carlos, notamment à la suite d'un entretien à Madrid en 1979 –, Dumas organise l'envoi de *Guernica* de New York à Madrid en accord avec Jacqueline Picasso, la femme du peintre. Le tableau arrive dans la capitale espagnole le 10 septembre 1981 et il est installé dans le Casón del Buen Retiro. Entretien avec l'auteur, mai 2003, et DUMAS (Roland), *Le fil et la pelote. Mémoires*, Paris, Plon, 1996, p. 204-236.

72. DUMAS (Roland), *op. cit.*, p. 59-60, 89, 94 et 216-217.

73. Entretien avec l'auteur, mai 2003. Version identique dans les *Mémoires* de l'ancien ministre, *op. cit.*, p. 328-329.

président de la République française le 15 juin 1983, l'ambassadeur Joan Reventós se souvient que le président de la FNSEA, François Guillaume, reçu le même jour à l'Élysée, met en garde François Mitterrand contre les risques d'une nouvelle « jacquerie » de la paysannerie française si le dossier de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté est mené jusqu'au bout⁷⁴.

Les leaders syndicaux agricoles ne font rien pour calmer le jeu. Ils sont, bien au contraire, à l'origine d'une véritable campagne anti-espagnole. Le 28 juin 1983, le président de la Fédération des associations viticoles de France (FAVF), Philippe Lamour, déclare au cours de la « Journée viticole » que l'adhésion de l'Espagne à la CEE est prématurée⁷⁵. En juillet-août, c'est au tour de l'ancien leader du CNJA devenu secrétaire général de la FNSEA, Louis Lauga – également auteur d'un rapport au Conseil économique et social sur l'élargissement de la Communauté –, de participer à ce regain de tensions. Dans un éditorial paru dans *L'Information agricole*, intitulé « L'élargissement et ses châteaux en Espagne », il s'attache à nouveau à démontrer que l'entrée de l'Espagne représente un risque pour les agriculteurs du Midi. Ces derniers « ont senti le danger » ; « ils vivent régulièrement confrontés aux bradages de fruits, de légumes, voire de vin, lesquels déciment, saison après saison, leur revenu mais aussi et surtout leur confiance dans l'Europe ». Pour Lauga, « l'expérience des relations commerciales sur ces marchés [du vin, des fruits et légumes], les récents événements dans les productions porcines et avicoles, la concurrence dans les produits laitiers, tout cet ensemble de relations anarchiques, font que, faute de remise en ordre, l'Espagne ne peut être accueillie dans la CEE⁷⁶ ».

Toute cette hostilité des milieux agricoles français se traduit, on l'a dit, par de nombreux incidents dans le Sud-Ouest – attaques de camions ou de trains⁷⁷ –, et certains ministres n'hésitent pas à évoquer un climat de guerre civile. Ainsi, comme le rappelle Michel Rocard, alors ministre de l'Agriculture, « la FNSEA, sous le commandement de son président François Guillaume, avait déclaré qu'il y avait le feu à la maison, panique à bord ! [...] Tout ça mettait l'agriculture du Midi dans un état parfaitement second. [...] Alors les comités d'action viticole commençaient à se réunir, la FNSEA ne tenait plus du tout ses troupes. [...] J'ai vécu deux mois et demi avec ce seul problème dans la tête : qu'est-ce qu'on peut faire, grand Dieu ! Ça va être la guerre civile dans le Midi, parce que dans le Midi, en plus, vous avez les problèmes de langue, de campagne contre la ville, le réveil de l'Occitanie,

74. AMAE-E, R 22436, Exp. 1, lettre n° 6 de Joan Reventós, ambassadeur d'Espagne à Paris, à Fernando Morán, ministre des Affaires étrangères, 21 juin 1983.

75. AMAE-E, R 22436, Exp. 1, lettre n° 568 de Pablo Benavides, directeur général de politique commerciale à l'ambassade d'Espagne à Paris, à Miguel Boyer, ministre espagnol de l'Économie et des Finances, 1^{er} juillet 1983.

76. *L'Information agricole*, juillet-août 1983.

77. ACUÑA (Ramón-Luis), *op. cit.*, p. 144-146 ; REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, p. 142.

enfin tout y est ! La bureaucratie bruxelloise, la bureaucratie des villes, les élus traitres..., ça partait bien ! Et cela concernait 350 à 400 000 personnes⁷⁸ ».

La question des fruits et légumes soulève les plus vives inquiétudes⁷⁹. De nombreuses productions sont pointées du doigt : choux-fleurs, tomates, salades, asperges, agrumes, fraises, raisins de table. Certaines régions sont particulièrement concernées : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et même la Bretagne. La crainte est vive de la concurrence de certaines régions espagnoles, notamment les pôles dynamiques constitués par les *huertas* de Valence et de Murcie, ainsi que les grands bassins intérieurs de l'Ebre et du Guadalquivir, remarquablement organisés d'un point de vue commercial, bénéficiant d'une main-d'œuvre abondante et relativement bon marché⁸⁰. C'est l'Espagne méditerranéenne et productive, orientée vers les agrumes, les arbres fruitiers, l'olivier et les cultures maraîchères. Les résultats atteints par quelques productions sont spectaculaires : + 85 % pour les fruits entre 1964 et 1984, + 79 % pour les agrumes et + 65 % pour les cultures maraîchères. C'est aussi l'Espagne de l'irrigation : avec 3,2 millions d'hectares irrigués, le pays compte 38 % de toutes les terres cultivées sous irrigation dans la CEE. C'est, enfin, l'Espagne spécialisée et tournée vers les marchés extérieurs : en 1982, par exemple, les fruits et légumes en provenance d'Espagne ont couvert 35 % du marché français d'importation, après avoir progressé d'un point par an depuis 1975.

La situation est étudiée de près par l'administration française. Alerté notamment par l'ambassadeur d'Espagne à Paris⁸¹, le ministre de l'Agriculture Michel Rocard décide de préparer la réforme des marchés dans la perspective de la présidence française de la Communauté au premier semestre 1984 et de créer un dossier sur l'élargissement au sein de son ministère⁸². Il plaide auprès du président de la République pour une solution équilibrée dans les « discussion en cours en matière de produits méditerranéens à un moment où le Midi est gravement perturbé par l'agitation des producteurs de vin et de fruits et légumes ». Deux questions sont à ses yeux fondamentales pour permettre un déblocage de la Communauté : le règlement des fruits et légumes et celui du

78. Entretien avec l'auteur, mai 2002.

79. Nous renvoyons sur ce point à CAMILLERI (Arturo) coord., *La agricultura española ante la CEE*, Madrid, Instituto de estudios económicos, 1984 ; TÍO SARALEGUI (Carlos), *La integración de la agricultura española en la Comunidad europea*, Madrid, Ediciones Mundi-Prensa, 1986 ; Grupo de Estudios de Historia Rural, *Estadísticas históricas de la producción agraria española*, Madrid, Ministerio de Agricultura, 1991.

80. ROUX (Bernard), « L'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne : la question agricole », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1988, p. 375-376.

81. REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, p. 172.

82. Ce qui ne va pas sans créer des tensions au sein même du gouvernement, avec le ministère des Affaires européennes et avec l'administration du Quai d'Orsay. Entretiens de l'auteur avec Michel Rocard (mai 2002) et Roland Dumas (mai 2003).

vin. Sinon « le Midi saute ! », écrit-il au premier ministre Pierre Mauroy⁸³. C'est la raison pour laquelle, avant la présentation de son budget à l'Assemblée nationale, Rocard préconise, devant des journalistes d'Antenne 2, une période de transition par étapes, notamment pour harmoniser les salaires et les charges sociales⁸⁴.

Pour sa part, à la fin de l'année 1983, Roland Dumas, nouveau ministre des Affaires européennes, estime nécessaire de trouver des compensations pour les régions agricoles qui vont le plus subir la concurrence espagnole. Après le Conseil européen de Fontainebleau, qui lance le projet des « Programmes intégrés méditerranéens » (PIM), il réussit peu à peu à faire admettre l'idée de faire bénéficier non seulement les régions françaises du pourtour méditerranéen, mais également l'Aquitaine, de ces avantages. Pour certaines productions fruitières, des solutions techniques sont trouvées. Roland Dumas se souvient : « Sur les autres sujets, comme par exemple la fraise, j'ai essayé d'amadouer mes compatriotes et électeurs de la Dordogne. [...] J'ai lancé l'idée et j'ai créé un Office national de la fraise, installé en Dordogne, et qui existe toujours. Avec l'idée de promouvoir la qualité de la fraise française et de réfléchir à ce qui pourrait être des aménagements. Et ça a bien marché. Ça a bien marché au point qu'on a mis au point un calendrier pour les exportations de fraises espagnoles vers la France et réciproquement puisque la fraise espagnole apparaissait plus tôt que la fraise française et donc pendant certains mois c'étaient plutôt les fraises espagnoles qui rentraient et inversement pendant d'autres mois⁸⁵. »

L'impulsion décisive n'est donnée qu'au premier semestre 1984. L'agriculture est dès lors invariablement à l'ordre du jour des sessions de négociation, mais la question des fruits et légumes ne peut, toutefois, être résolue que lors du « paquet » de mars 1985, tout comme le « dossier vin⁸⁶ ».

Pour le Midi français, le vignoble représente un autre grand sujet de préoccupation. L'Espagne dispose du plus vaste vignoble du monde avec une superficie plantée en vigne de 1,7 million d'hectares, contre 2,3 millions d'hectares pour l'ensemble de la Communauté. Mais elle n'obtient que des rendements moyens, de l'ordre du tiers des rendements de la CEE à Dix. La production espagnole est estimée à 30-35 millions d'hectolitres par an et les rendements moyens à l'hectare sont d'environ 25 hectolitres⁸⁷. Faite essentiellement de

83. ATTALI (Jacques), *op. cit.*, p. 482.

84. CADN, Bruxelles, RP UE 2763, télégramme n° 495 de Chazelle, ambassadeur de France à Lisbonne, 8 novembre 1983.

85. Entretien avec l'auteur, mai 2003.

86. Expression de Manuel Marín. Entretien avec l'auteur, octobre 2002.

87. CADN, Bruxelles, RP UE 2768, rapport du groupe *ad hoc* « Adhésion Espagne ». 11 décembre 1980. À titre de comparaison, la production française est estimée à 70 millions d'hectolitres et la production italienne à 75 millions d'hectolitres.

vins blancs, la production espagnole est répartie de la façon suivante : 15 % de vin d'appellation d'origine contrôlée (AOC), 10 % de vins spéciaux, 65 % de vins de table et 10 % de vins destinés à la production de brandy et autres alcools⁸⁸. En raison des structures du vignoble espagnol, l'essentiel des négociations porte donc sur les vins de table. Même si l'Espagne peut prendre une place non négligeable sur le marché des vins de qualité, les viticulteurs français du Languedoc-Roussillon redoutent avant tout la concurrence espagnole de vins blancs ou rosés bon marché. Alors que la consommation de ce type de vins a régulièrement baissé en France depuis 1970, la FNSEA craint une asphyxie de la production française si l'Espagne augmente sa production⁸⁹.

Au début des années 1980, le marché des vins de table représente une dépense de l'ordre d'un peu moins de 3 % du budget de l'agriculture européenne, mais il augmente de 8 à 9 % par an. Autrement dit, il s'agit du marché qui a la croissance la plus rapide de tout le budget agricole communautaire. Le système court à la faillite, et il apparaît nécessaire de négocier séparément un accord sur les vins de table avant l'élargissement aux pays ibériques. Les négociations d'adhésion de l'Espagne à la CEE ne progressent pas tant que la réforme du marché n'est pas entreprise au niveau communautaire. À la fin de l'année 1984, les discussions achoppent sur le problème des excédents de vin, dont le coût est estimé à 1 000 millions d'ECU par an. La presse espagnole parle de la « guerre du vin », qui menace d'empêcher l'entrée de l'Espagne dans la CEE comme prévu au 1^{er} janvier 1986⁹⁰. La réforme finit par aboutir au milieu des années 1980 grâce à une modification des principes et procédures de distillation. Le ministre français de l'Agriculture, Michel Rocard, parvient à convaincre Antoine Verdale, président national de la Fédération des caves coopératives viticoles et membre influent du Parti socialiste de l'Aude, de la nécessité pour les viticulteurs français du Midi à se ranger derrière cette solution⁹¹. Après l'adoption définitive du plan de régulation du marché des vins de table lors du sommet européen de Dublin, les discussions progressent jusqu'au « paquet » final de mars 1985 et les débats ne portent plus que sur les quantités à distiller⁹².

88. Chiffres d'après TIÓ SARALEGUI (Carlos), *op. cit.*, p. 97-100, et HUEZ DE LEMPS (Alain), « Les conséquences de l'entrée de l'Espagne dans la CEE sur les vignobles et les vins du pays », dans *L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE. Bilan et perspectives. Actes du colloque international de Talence des 29-30 janvier 1993*, Bordeaux, Maison des Pays ibériques, 1993.

89. *L'Information agricole*, septembre 1985.

90. *El País*, 3 décembre 1984.

91. Entretien avec l'auteur, mai 2002.

92. AMAE-E, R 25095, Exp. 1, lettre n° 1054 de Joan Reventós, ambassadeur d'Espagne à Paris, 1^{er} août 1985. Voir aussi ALONSO MADERO (Antonio), *España en el Mercado Común. Del acuerdo del 70 a la Comunidad de los Doce*, préface de José Maria de Areilza, Madrid, Espasa-Calpe, 1985, p. 202.

La question de l'huile d'olive constitue un autre volet de la querelle agricole. Ici encore, c'est la concurrence espagnole qui est redoutée par les producteurs méditerranéens français, italiens et grecs. Le marché espagnol de l'huile d'olive est largement excédentaire, avec une production estimée en 1980 à 440 000 tonnes pour une consommation de 330 000 tonnes⁹³. Au niveau communautaire, les prix à la production sont largement soutenus, de même que la consommation par le biais d'une subvention du FEOGA, alors que les prix espagnols sont inférieurs de 40 % à ceux de la CEE. En outre, l'application à l'Espagne du régime communautaire des matières grasses végétales risque de provoquer dans ce pays une baisse de la consommation d'huile d'olive, conséquence de la libéralisation des importations de graines oléagineuses et d'une modification du rapport de prix. Il s'agit donc de trouver un juste équilibre. Sur ce terrain, le déblocage des négociations hispano-communautaires a été permis grâce à des pourparlers bilatéraux franco-espagnols. L'ambassadeur d'Espagne à Paris, Joan Reventós, se souvient d'après discussions dans le domaine des huiles végétales, en partie à cause de la pression de la compagnie Lesieur sur le gouvernement français⁹⁴. En réalité, les discussions entre les deux ministres de l'Agriculture ouvrent la voie à une solution globale des problèmes liés à l'adhésion de l'Espagne⁹⁵.

Sur la question de la pêche, la difficulté essentielle vient du fait que l'Espagne possède la plus importante flotte au niveau européen. À elle seule, elle pêche presque l'équivalent de ce que pêche la Communauté européenne toute entière. Le nombre de marins est estimé à 111 000 en Espagne et 154 000 pour la CEE à Dix, et l'entrée de l'Espagne et du Portugal va accroître de 133 % le nombre de personnes employées dans le secteur de la pêche, de 86 % la flotte de pêche et de 41 % le tonnage débarqué⁹⁶. Le problème est étudié attentivement par les institutions communautaires, d'autant plus que le commissaire européen chargé de l'élargissement, Lorenzo Natali, est un ancien ministre italien de l'Agriculture et de la Marine marchande. Tout le problème est donc de négocier avec la plus grande flotte de pêche européenne et de l'intégrer progressivement dans le Marché commun.

Mais cette situation n'est pas sans provoquer craintes et hantises chez les Dix, tout particulièrement dans le Sud-Ouest de la France. Un incident est particulièrement révélateur de ces tensions. Le 7 mars 1984, sur instruction⁹⁷,

93. CADN, Bruxelles, RP UE 2768, rapport du groupe *ad hoc* « Adhésion Espagne », 11 décembre 1980.

94. REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, p. 173-174.

95. Entretien de l'auteur avec Michel Rocard, mai 2002.

96. *L'Espagne et le Portugal dans la CEE. Interrogations et enjeux*, Paris, La Documentation française, Notes et études documentaires n° 4819, 1986, p. 60.

97. L'ordre proviendrait du ministère de la Défense et du secrétariat d'État à la Mer, d'après ACUNA (Ramón-Luis), *op. cit.*, p. 41-42.

un navire garde-côte français, le *Lieutenant de Vaisseau Lavelle*, ouvre le feu contre deux bateaux de pêche espagnols, le *Valle de Atxondo* et le *Burgoa Mendi*, qui pêchaient illégalement dans les eaux territoriales françaises donc communautaires. Bien que conforme aux règles du droit international et bien qu'ayant respecté les procédures de mise en garde et de sommations, la riposte française fait neuf blessés dont un grave.

L'affaire provoque une émotion considérable en Espagne, d'autant que les deux bateaux en question viennent d'une région – Ondárroa, dans le Pays basque – où la pêche est l'activité principale. Les autorités espagnoles réagissent avec vigueur. Le ministre des Affaires étrangères, Fernando Morán, convoque aussitôt l'ambassadeur de France, Pierre Guidoni, et lui remet une note sèche dans laquelle il déplore le manque d'explication du gouvernement français et critique la « disproportion entre la possible infraction commise et le recours à la force⁹⁸ ». La presse espagnole se déchaîne à nouveau contre la France. *Le Monde* s'interroge : cet incident naval ne va-t-il pas déboucher sur une crise politique entre les deux pays⁹⁹ ? Tandis que l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Joan Reventós, se rend au chevet des blessés, Felipe González déclare que « l'agression française représente un coup dur dans les relations franco-espagnoles¹⁰⁰ ». Lors du XIII^e congrès de l'Union des Partis socialistes de la CEE, le 9 mars, le vice-président du gouvernement, Alfonso Guerra, parle des incidents de pêche franco-espagnols comme de « la répétition des exécutions du 3 mai »¹⁰¹. L'opposition de droite en Espagne s'en prend non seulement aux Français, mais aussi au ministre des Affaires étrangères, taxé d'une trop grande francophilie¹⁰².

Le premier ministre français Pierre Mauroy se rend à Madrid le 9 mars, voyage prévu de longue date à l'invitation d'Enrique Tierno Galvan dans le cadre de la Fédération des villes jumelées. Il est reçu dans une atmosphère glaciale. La position française tient en deux points : 1- depuis le 11 février, le gouvernement français avait prévenu l'Espagne que des mesures de contrôle seraient prises par la marine française en cas d'infractions répétées commises par des bateaux de pêche ; 2- cet incident très regrettable doit être ramené à de justes proportions et ne doit pas porter atteinte à la réconciliation franco-espagnole, d'autant que la France cherche à régler les points de contentieux avec l'Espagne au sujet de l'extradition des terroristes de l'ETA et de l'entrée

98. Texte intégral de la note dans Ministerio de Asuntos Exteriores, *Discursos y declaraciones del Ministro de Asuntos Exteriores, D. Fernando Morán, 1984*, Madrid, OID, 1985, p. 112.

99. *Le Monde*, 8 mars 1984.

100. REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, p. 149.

101. Référence aux exécutions du 3 mai 1808 perpétrées par les troupes napoléoniennes contre le peuple madrilène, à l'origine d'un célèbre tableau du peintre Francisco de Goya. MORÁN (Fernando), *op. cit.*, p. 292.

102. FRAGA IRIBARNE (Manuel), *op. cit.*, p. 347.

de ce pays dans la CEE¹⁰³. Reçu par Felipe González « avec la mine fermée qui seyait à la circonstance », Pierre Mauroy propose aux Espagnols un accord judiciaire qui permet le règlement de l'affaire¹⁰⁴.

Mais la visite du premier ministre français ne met pas fin aux tensions. Quatre jours plus tard, des commandos basques espagnols brûlent treize camions étrangers – dont neuf français – près d'Iruñ, à la frontière française. L'ambassade de France à Madrid est lapidée. Plusieurs actions de pêcheurs ont lieu en avril. Ces derniers organisent le blocage des camions à la frontière : près de 1 000 véhicules sont immobilisés et 23 véhicules français brûlés¹⁰⁵. Ces incidents illustrent bien l'extrême sensibilité liée au thème de la pêche dans des négociations qui n'échappent pas à une certaine technicité malgré leur dimension politique. Le déblocage n'intervient qu'en mars 1985. Il est principalement le résultat d'un marchandage entre Irlandais, Français et Espagnols. Les Irlandais obtiennent satisfaction sur la période de transition et sur l'accès concédé à l'Espagne aux zones de pêche irlandaises très poissonneuses – surnommées le « box irlandais »¹⁰⁶ –, tandis que les Français parviennent à un accord *in extremis* avec les Espagnols, négocié en partie dans la résidence privée de Roland Dumas près de La Brède en Gironde¹⁰⁷.

*
* *

Quels sont les facteurs qui permettent le déblocage des négociations hispano-communautaires, et comment passe-t-on progressivement des tensions à la détente et à l'acceptation par le Midi de la France de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ? On peut relever, au total, trois principaux éléments qui expliquent le succès final des discussions et la résolution des problèmes :

1 – L'engagement européen des Espagnols, qui impressionne vivement les Européens, empêche toute rupture définitive des discussions, et rend inéluctable l'adhésion de Madrid ;

2 – La détente bilatérale entre les gouvernements français et espagnols, qui crée les conditions favorables au déblocage de la position française, principal obstacle à l'entrée rapide de l'Espagne dans la CEE, et marque un tournant dans leurs relations¹⁰⁸ ;

3 – La relance de la construction européenne dans les années 1980, qui amène une certaine euphorie et la naissance d'un contexte européen favorable à l'élargissement de la Communauté.

103. REVENTÓS (Joan), *op. cit.*, p. 147 ; ATTALI (Jacques), *op. cit.*, p. 604.

104. MAUROY (Pierre), *op. cit.*, p. 277.

105. Voir la presse de l'époque, en particulier *El País* et *Sud-Ouest*, mars et avril 1984.

106. MORÁN (Fernando), *op. cit.*, p. 388 et 444-446.

107. Entretiens de l'auteur avec Roland Dumas (mai 2003), Carlos Westendorp (septembre 2001) et Fernando Morán (octobre 2002).

108. La France devient peu à peu le principal avocat de l'Espagne à Bruxelles, et nombreux sont ceux qui reprennent alors la formule de l'époque de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées. »

On peut dire, cependant, que l'élargissement de l'Europe communautaire à l'Espagne et au Portugal est, au fond, plus subi que voulu, mal accepté mais finalement toléré par les régions du Midi, à l'image des discours des agriculteurs et des leaders politiques du sud de la France. Les formules et solutions techniques trouvées au niveau communautaire – notamment la modification des calendriers des productions, la création des Programmes intégrés méditerranéens – contribuent à calmer les oppositions du Midi français. Il ne faut pas, en outre, négliger un aspect essentiel : si les agriculteurs français craignent la concurrence des productions espagnoles de fruits et légumes, de vin ou d'huile d'olive, inversement les Espagnols ont tout à craindre en entrant dans le Marché commun pour leurs productions de céréales, de sucre, de viandes et de produits laitiers, c'est-à-dire pour les productions non méditerranéennes¹⁰⁹. Les grandes régions françaises de céréales ou d'élevage avaient tout à gagner dans ce domaine. Or les Espagnols, étant dans la position du demandeur, ont toujours été partisans du dialogue et de la négociation, refusant de bloquer ou d'imposer des conditions. L'attitude du gouvernement espagnol a été parfaitement libérale et d'ouverture, tandis que la Communauté a parfois donné l'impression d'un repli sur soi protectionniste et d'une fermeture.

D'autre part, la querelle agricole suscitée par les négociations d'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE ne saurait masquer l'existence d'un courant de sympathie en France à l'égard des deux nations ibériques, y compris dans le sud de la France. Elle illustre, en tout cas, l'importance des pressions des groupes d'intérêts agricoles exercées, sur un gouvernement ou des partis politiques, dans le cadre de négociations multilatérales et communautaires. Dans aucun autre pays les débats n'ont atteint une telle dimension passionnée. Finalement, le processus de négociations confirme l'idée d'une « affaire franco-espagnole », et l'opposition des syndicats agricoles français à l'élargissement aux pays ibériques. Il confirme aussi le mot de François Mitterrand, prononcé en janvier 1984 : « Si les négociations échouent, le gouvernement devra gérer une grave crise diplomatique. Si elles aboutissent, le gouvernement devra faire face à la grogne des paysans¹¹⁰. » Et le président de la République de confirmer, lors d'un discours au Palais des sports de Rennes, que la décision de faire entrer l'Espagne avait été « une responsabilité difficile à prendre¹¹¹ ».

109. Voir les études détaillées de TÍO SARALEGUI (Carlos), *op. cit.*, p. 20-24 ; Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, *Lecturas sobre la agricultura española ante la CEE*, Madrid, 1986, p. 13-60 ; ROUX (Bernard), *op. cit.*, p. 375-381 ; CAMILLERI (Arturo) coord., *op. cit.* ; ANAYA (Alfonso), *La agricultura española en la CEE*, Madrid, Confederación española de cajas de ahorros, Servicios de publicaciones, 1987.

110. ATTALI (Jacques), *op. cit.*, p. 573.

111. Discours de François Mitterrand au Palais des sports de Rennes, 1^{er} février 1985, reproduit dans *Les Relations entre la France et l'Espagne. Textes : 1985-1993*, Madrid, Ambassade de France en Espagne, Serviv, 1993.